

## POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### **SAGUENAY COMMÉMORE LES 50 ANS DE LA TRAGÉDIE DE SAINT-JEAN-VIANNEY**

#### **Cérémonie protocolaire**

**Saguenay, le 30 avril 2021** – La Ville de Saguenay tiendra une cérémonie protocolaire afin de souligner les 50 ans de la tragédie de Saint-Jean-Vianney le mardi 4 mai prochain, à 10 h, à l'entrée du nouveau mémorial de Saint-Jean-Vianney. Les médias sont invités à y assister, mais la municipalité demande au public d'attendre la fin de la commémoration avant de venir sur place, dans le but d'éviter les rassemblements. La population pourra ainsi se recueillir à partir de 11 h 30.

Lors de la cérémonie, Mme Josée Néron, mairesse de Saguenay, et Mme Julie Dufour, présidente de l'arrondissement de Jonquière et conseillère municipale dans le district 2, prendront la parole. Elles seront accompagnées de Mme Rolande Lavoie, ancienne résidente de Saint-Jean-Vianney, ainsi que de M. Ali Saeidi, professeur au Département des sciences appliquées de l'UQAC et président du comité organisateur du colloque scientifique « Le sinistre de Saint-Jean-Vianney de 1971 : 50 ans de progression des connaissances en géotechnique ».

Mme Andrée Laforest, députée de Chicoutimi, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et ministre responsable de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de même que Mme Geneviève Guilbault, vice-première ministre du Québec, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, participeront à cette cérémonie de commémoration, mais de façon virtuelle.

En plus de rendre hommage aux 31 personnes décédées lors du glissement de terrain, les dignitaires procéderont à l'inauguration officielle des nouveaux aménagements de Saint-Jean-Vianney.

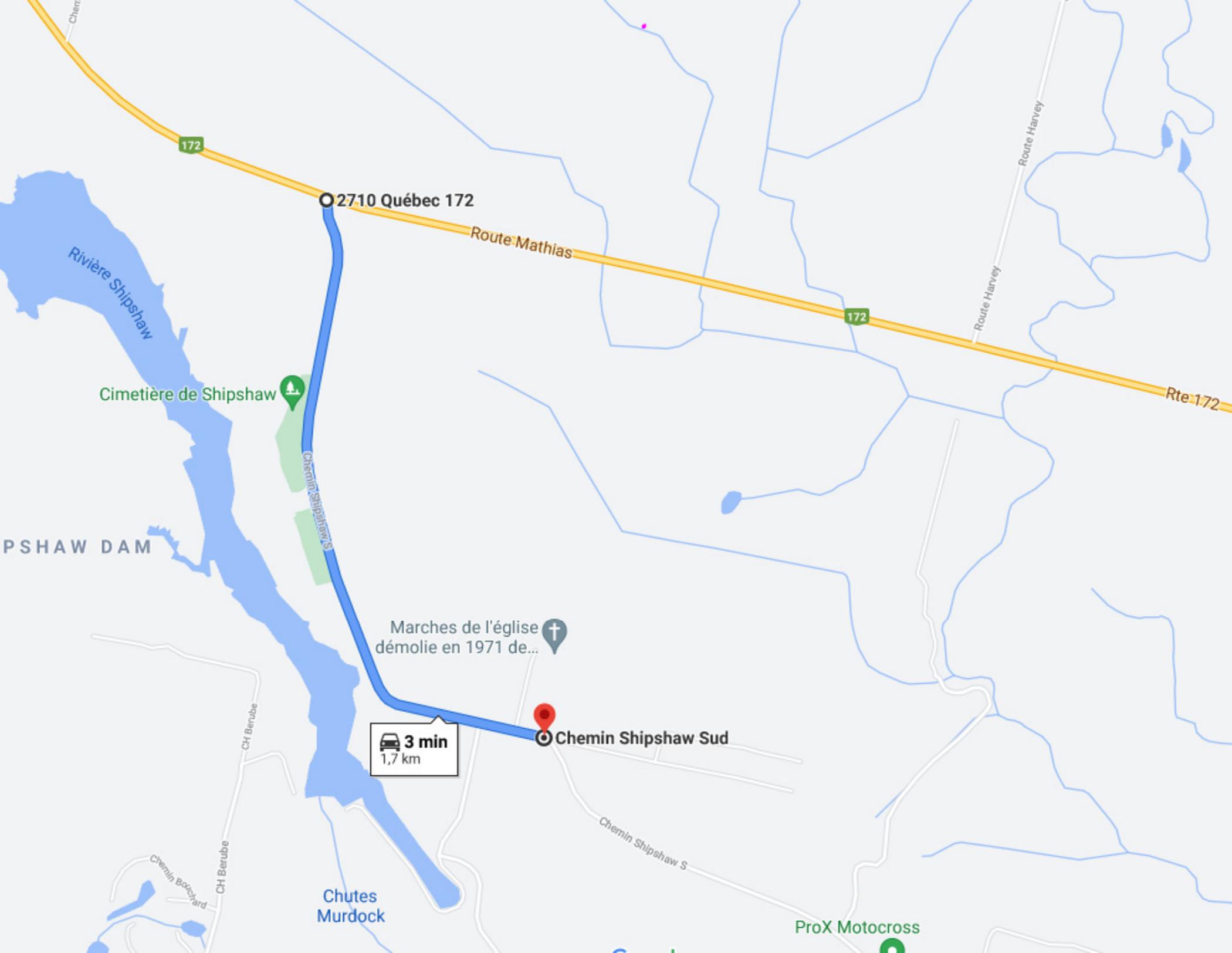
#### Mesures sanitaires lors de la cérémonie

En raison du contexte sanitaire, un nombre maximal de personnes présentes sur les lieux pendant la cérémonie est autorisé. La distanciation physique sera de mise et le port du masque de rigueur en tout temps.

**Note aux médias:** La cérémonie aura lieu près du parvis de l'ancienne église de la municipalité de Saint-Jean-Vianney. Un chapiteau sera érigé sur place, protégeant ainsi les gens des intempéries. Si vous accédez au site par la route 172, vous devrez rouler 2 kilomètres (3 minutes) pour vous rendre sur place (voir plan ci-joint).

- 30 -

Source : Service des communications  
Tél. : 418 698-3350



172

2710 Québec 172

Route Mathias

172

Route Harvey

Rte 172

Rivière Shipshaw

Cimetière de Shipshaw

SHIPSHAW DAM

Chemin Shipshaw S

Marches de l'église  
démolie en 1971 de...

3 min  
1,7 km

Chemin Shipshaw Sud

Chemin Shipshaw S

Chutes  
Murdock

ProX Motocross

CH Berube

Chemin Bouchard